

Rebecq À LA UNE

le journal de la VIE COMMUNALE

> juin 2010

Le mot du Bourgmestre

Chose promise, chose due. Nous vous avons promis avant les élections communales de 2006 de développer une information de qualité aux citoyens, qui ont le droit de savoir ce qui se passe dans leur commune, de connaître les décisions qui sont prises et surtout de pouvoir en comprendre les tenants et les aboutissants. Ce Rebecq à la Une que vous tenez entre les mains est déjà la 24^{ème} édition de notre journal communal, que nous avons voulu le plus complet possible, varié, informatif et imagé.

Dans ce numéro, vous trouverez toutes les informations relatives aux prochaines élections, l'élaboration d'un schéma de structure communal, une analyse de la production de déchets, ainsi que toutes les activités culturelles des mois à venir.

Et pour tous ceux qui aiment vivre le village et ses activités, je vous donne rendez-vous au 1^{er} Salon des Sports le samedi 12 juin, à la Brocante- le dimanche 27 juin et pour applaudir entre autres STELLA au Concerto à 1 € le vendredi 25 juin !

Et même si le soleil n'est pas de la partie, il sera dans nos coeurs parce que Rebecq, c'est surtout cela, un village rayonnant et plein de vie !

Dimitri

[TEC – NOUVELLE LIGNE 116]

La Commune appuie vos demandes

[SERVICE COMMUNAL DU LOGEMENT]

Toutes les informations

[SENNE ET CARRIÈRES]

Le journal du Centre Culturel

1^{ER} SALON DES SPORTS LE 12 JUIN

CONCERTO À 1 € LE VENDREDI 25 JUIN

BROCANTE-BRADERIE LE DIMANCHE 27 JUIN

Compte-rendu du Conseil communal du 3 mars

■ Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2009, le rapport financier 2009 et la prévision budgétaire 2010 du **Plan de Cohésion Sociale**.

■ Le Conseil décide à l'unanimité d'installer deux emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées à la **Rue du Petit Bruxelles** devant les n° 29 et 34.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte une ordonnance de police administrative réglementant le **placement de terrasses amovibles** sur le domaine public.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve **l'aménagement de la voirie** dans le cadre de la demande de permis de lotir au Chemin Ardoisière.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de supprimer le passage à niveau n°11P de la ligne 115, à la demande du **Rail Rebecq Rognon**, ce passage n'étant plus utilisé par son usager

principal (celui-ci ayant marqué son accord).

■ Le Conseil ratifie à l'unanimité la **convention d'occupation** du bâtiment sis Grand Place n°17.

■ A l'unanimité, le Conseil ratifie la convention d'occupation de la **Salle Communale de Quenast** par le Centre Culturel.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la description technique et le montant estimé à 750 € HTVA du marché "Siège de bureau".

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la description technique et le montant estimé à 2.500 € HTVA du marché "Crèche Quenast - Achat chaudière".

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la description technique et le montant estimé à 450 € HTVA du marché "Compteur professionnelle - Achat".

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la description technique et le montant estimé à 4.000 € HTVA du marché "Outillage d'entretien".

Le Président de séance invite un membre du public à changer de place de manière à éviter la poursuite de discussions en aparté avec des membres du conseil. Suite à une nouvelle demande de déplacement, l'intéressé persistant à demeurer à proximité des membres du conseil concernés, celui-ci quitte la salle du conseil.

■ Par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 20.000 € HTVA du marché "**Salle Communale - Renouvellement toiture**".

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 6.000 € HTVA du marché "**Ancienne Gare - Désignation Auteur de projet**".

■ Par 18 OUI et 2 NON, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 564.549,70 € HTVA du marché "**Terrain de football synthétique**" et décide de solliciter une subside pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante SPW.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement relatif au **prêt de matériel** et le règlement relatif au prêt de matériel de signalisation.

■ A l'unanimité, le Conseil autorise pour l'exercice 2010, l'imputation au service ordinaire du budget communal des petites dépenses d'investissement avec fixation de plafonds à 5.000 € par marché et 1.000 € par unité.

■ Par 15 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur la seconde modification budgétaire 2009 de la **fabrique d'église Saint Géry** de Rebecq.

Les poulets débarquent !

Le samedi 27 mars, le service communal Plan de Cohésion Sociale organisait une action de sensibilisation aux dangers de l'alcoolémie au volant, dans le cadre de la journée européenne de la courtoisie sur la route. Déguisés en « poulets » pour l'occasion, Hassan et Benjamin ont fait le tour des cafés et soirées de Rebecq, accompagnés de jeunes de la Maison de Jeunes. Ils proposaient aux personnes présentes de souffler dans le ballon. Les personnes safe recevaient un petit cadeau (sapin magique). Durant la soirée, les animateurs ont distribué 200 brochures de l'évènement ainsi que 200 éthylotest !

Infos : www.courtoisie.be ou Plan de Cohésion Sociale
067/63.49.35



Compte-rendu du Conseil communal du 31 mars

■ Par 14 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2009 de la **fabrique d'église Saint Fiacre** qui présente un excédent de 3.249,79 € après une intervention communale de 18.193,48 €.

■ A l'unanimité, le Conseil décide d'adhérer au projet d'**achat groupé d'électricité et de gaz** organisé par l'intercommunale SEDIFIN et de faire participer la Commune à l'opération.

■ Le Conseil prend acte des démissions de Mme Marie-France VAN ASSEL et de M. Christian WASTERZAK comme 2èmes suppléants de la **C.C.A.T.M.**

■ Après une suspension de séance, le Conseil adopte à l'unanimité le Règlement relatif au **ramassage en porte-à-porte des branchages** liés en fagots et le Règlement relatif au service de **broyage des branchages sur rendez-vous** pour l'année 2010.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement redevance pour le **prêt de matériel de signalisation**.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 6.000 € HTVA du marché

"Coordination de sécurité", et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 117.450 € HTVA du marché **"Espace multisports Rebecq - Construction"**, choisit l'appel d'offres général comme mode de passation du marché et sollicite une subside pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante INFRASPORT.

■ Par 14 OUI et 6 NON, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 127.450 € HTVA du marché **"Espace multisports Bierghes - Construction"**, choisit l'appel d'offres général comme mode de passation du marché et sollicite une subside pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante INFRASPORT.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 48.250 € HTVA du marché **"Espace multisports Quenast - Construction"**, choisit l'appel d'offres général comme mode de passation du marché et sollicite une subside pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante INFRASPORT.

■ Par 18 OUI et 2 NON, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 7.000 € HTVA du marché **"Wisbecq - Parcelle de jeux - Clôtures"**, et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 9.500 € HTVA du marché **"Football - Restaurations et aménagements des clôtures"**, et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 2.500 € HTVA du marché **"Football - Parcelle communale - nivellement"**, et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 11.500 € HTVA du marché **"Football - Remise en état des terrains"**, et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 13.000 € HTVA du marché

"Football - Pare ballons sur parcelle communale", et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 2.850 € HTVA du marché **"Prairie Girardi - Clôtures"**, et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 5.500 € HTVA du marché **"Locaux administratifs - Renouvellement de châssis"**, et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

■ Par 12 OUI, 6 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 4.763.793,45 € HTVA du marché **"Centre administratif - Travaux"**, choisit l'appel d'offres général comme mode de passation du marché et sollicite une subside pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante SPW.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de modifier le R.O.I. des **plaines de vacances**.

Tante Laure fête ses cent ans

Laure Trésignies est née à Quenast il y a 100 ans et vit toujours dans sa maison au Chemin du Croly ! Mieux connue dans le village sous le petit nom de « Tante Laure », notre nouvelle centenaire a travaillé à l'Administration Communale de Quenast, à l'époque où celle-ci comptait une seule employée. Très joviale, Laure adore faire plaisir aux autres et a d'ailleurs passé sa vie à gâter ses neveux et nièces, n'ayant pas eu d'enfants elle-même. Jusqu'il y a peu, on la croisait souvent sur son vélo ou en Espagne, car Laure a beaucoup voyagé.

Amatrice de bonne cuisine, elle a même participé à une émission culinaire télévisée, lors de laquelle elle a présenté sa fameuse recette du « jambon à la sauge ».

Le Collège communal s'est rendu à son domicile ce 28 avril, mousseux, fleurs et gâteau sous le bras, pour fêter avec Laure cet anniversaire très spécial.



Compte-rendu du Conseil communal du 5 mai

■ Par 14 OUI et 5 ABSTENTIONS, le conseil émet un avis favorable, moyennant remarques relatives aux dépassements de certains crédits de dépenses (9 postes), sur le compte 2009 de la **fabrique d'église Saint-Martin, pour l'église Saint Martin**, qui présente un excédent de 4.023,30€ après une intervention communale de 22.398,36 €.

■ Par 14 OUI et 5 ABSTENTIONS, le conseil émet un avis favorable, moyennant remarques relatives aux dépassements de certains crédits de dépenses (3 postes), sur le compte 2009 de la **fabrique d'église Saint-Martin, pour la chapelle des Saintes Thérèse et Maria Goretti**, qui présente un excédent de 5.085,04€ après une intervention communale de 24.163,00 €.

■ Par 14 OUI et 5 ABSTENTIONS, le conseil émet un avis favorable sur le compte 2009 de la **fabrique d'église Saint-Géry** qui présente un excédent de 1.244,19€ après une intervention communale de 44.487,26 €.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de procéder à l'élaboration d'un **schéma de structure communal** et approuve le cahier spécial des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet ainsi que le devis estimatif au montant de 100.000€ tvac. L'octroi de la subvention y afférente sera sollicité auprès du Ministère.

■ A l'unanimité, le Conseil décide d'ajouter une zone d'évitement de 3 m de long et de 1,50 m de large dans le chemin du Stoquois devant la sortie du **sentier du Borain**, afin d'empêcher le stationnement des véhicules en face de la sortie de sentier.

■ Par 18 OUI et 1 NON, le Conseil valide la convention d'occupation du terrain attenante à la Salle de Wisbecq, dans le projet d'y aménager un **espace de convivialité pour les jeunes**.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la convention entre la commune de Rebecq et l'Intercommunale du Brabant wallon donnant mandat à l'IBW d'organiser les collectes et la valo-

risation des **bâches agricoles** pour une période allant de 2010 à 2015.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le décompte final relatif aux **travaux d'égouttage Rue du Radoux** au montant de 247.230 € et décide de souscrire des parts bénéficiaires (E) de l'organisme d'épuration agréé IBW à concurrence de 103.837€ correspondant à sa quote-part financière dans les travaux susvisés.

■ Par 17 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le décompte final des **travaux d'égouttage et de voirie Rue Marais à Scailles** au montant de 424.374,25 € htva qui se décompose comme suit : part communale 288.441,19€ htva, part SPGE 135.933,06€ htva.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la description technique et le montant estimé à 3.000 € tvac du marché « Acquisition de 2 ordinateurs pour l'Administration communale ».

■ Par 16 OUI, 2 ABSTENTIONS et 1 NON, le Conseil approuve

le cahier spécial des charges et le montant estimé à 39.000 € htva du marché "TRC et garantie décennale".

■ A l'unanimité, le Conseil décide d'établir une redevance sur les **prestations du géomètre** chargé de contrôler l'indication sur place de l'implantation des constructions et l'établissement de procès-verbaux en résultant.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie le règlement-redevance sur le traitement et la délivrance des **permis d'urbanisme**.

■ A l'unanimité, le Conseil décide d'attribuer un fonds de caisse complémentaire aux agents du service population/état civil, en raison de la nouvelle procédure de gestion des caisses désormais vidées quotidiennement.

■ Par 17 OUI et 2 NON, le Conseil ratifie les conditions des marchés tels que visés dans les délibérations du collège des 17 février et 3 mars 2010 et les délibérations des Collèges en question.

Mon potager à l'école

Les élèves de la classe d'accueil et de 1ère maternelle de l'Ecole Communale de la Ruelle Al Tache entament le printemps avec un projet original : la création d'un potager à l'école.

Avec l'aide de Madame Laurence et Madame Claire, les enfants ont planté des tomates, des fraises, du muguet, des pensées... et entameront prochainement leurs semis de légumes !



Elaboration d'un schéma de structure ■

Le territoire de la Région Wallonne est un patrimoine commun de ses habitants (Art. 1er § 1er du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme »

Le territoire est une ressource « non renouvelable » qu'il faut gérer avec prudence et parcimonie.

Un schéma de structure... POURQUOI ?

- Pour que REBECQ ne devienne pas une commune résidentielle sans âme, une commune-dortoir, à l'urbanisme débridé...
- Pour continuer à vivre à la campagne...
- Pour que REBECQ conserve sa dimension humaine, sa convivialité et sa qualité de vie...
- Pour préserver la structure rurale du territoire communal et garder un équilibre entre noyaux habités et espaces agricoles et naturels...
- Pour sauvegarder les paysages...
- Pour avoir une réflexion globale et approfondie sur la politique à mener en matière d'aménagement du territoire...

Un schéma de structure... C'EST QUOI ?

Le schéma de structure communal est un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire communal. Le Schéma de Structure Communal est un document fondamental qui précise l'affectation du sol et permet de moduler les prescrits trop larges du plan de secteur.

Pour assumer le contrôle de l'évolution de l'espace et son bon aménagement, il est nécessaire d'assurer la cohérence des multiples décisions prises par la commune. Le schéma de structure est l'un des outils principaux qui visent à permettre cette cohérence.

Le Schéma de Structure devient dès lors une ligne de conduite que la commune choisit de suivre et un cadre de référence qui va guider les agents communaux dans la gestion quotidienne du territoire.

Cette ligne de conduite concerne bien entendu l'urbanisation (= le fait de construire!) de REBECQ mais aussi des

thèmes qui d'une manière ou d'une autre agissent sur le territoire aujourd'hui et demain (gestion de l'environnement, mise en valeur des paysages, accès au logement, développement du commerce, etc.) Elaborer un schéma de structure, **c'est avoir un véritable regard vers l'avenir.**

Un schéma de structure... AVEC QUI ?

Le schéma de structure est le fruit d'une collaboration active entre mandataires politiques, CCATM, auteurs de projet et participation citoyenne.

L'élaboration d'un schéma de structure est une occasion particulièrement propice de provoquer une réflexion et une discussion impliquant tous les citoyens. Le schéma de structure constitue un véritable projet de développement territorial, et demande donc l'adhésion et la participation de chacun.



Des séances d'information seront organisées. Ces séances donneront lieu à un véritable débat. Lors de l'enquête publique, les avis recueillis par écrit ou oralement seront analysés avec attention et réellement pris en compte.



Le schéma de structure de REBECQ... A QUEL STADE ?

En séance du 5 mai 2010, le Conseil communal a décidé de procéder à l'élaboration d'un schéma de structure communal et de lancer l'appel d'offres général après publication d'un avis de marché pour la désignation d'un auteur de projet.



[6] Rebecq à la UNE

Attention travaux ■

Développement du réseau large bande de Belgacom à Rebecq

Une offre de services à très haut débit (largement supérieur à celui de l'ADSL actuel) au bénéfice de la population et des entreprises nécessite le recours à la fibre optique. C'est la raison pour laquelle d'importants investissements impliquant la réalisation de plusieurs chantiers sont programmés par Belgacom sur le territoire de la commune de Rebecq.

Le but de ces travaux est d'amener la fibre optique le

plus près possible du client, en d'autres termes à proximité des bornes de distribution (armoires grises) de Belgacom. Ces investissements sont de 2 types : placement de gaines en tranchées et soufflage de fibres optiques à l'intérieur de celles-ci, placement d'appareillage optique à l'intérieur de nouvelles armoires à proximité des bornes de distribution existantes.

Les travaux d'infrastructures seront réalisés en 2010. La mise en service définitive devrait intervenir dans le courant du 1er semestre 2011.

Le réseau large bande de BELGACOM ainsi renforcé et amélioré en terme de performance et de fonctionnalité offrira une réelle valeur ajoutée en matière de développement technologique pour la commune de Rebecq et ce, au bénéfice des entreprises, bien sûr, mais aussi et surtout pour les particuliers.

Quelques exemples de domaines d'applications : Télévision numérique interactive (Belgacom TV), amélioration de la couverture, signal haute définition, connexion de plusieurs TV, - Streaming : visualisation de vidéos « en ligne » via Internet, Echange et téléchargement de

fichiers de grandes tailles (ex. fichiers audio, vidéo), Vidéotéléphonie : visualiser l'interlocuteur lors des conversations téléphoniques, Télétravail, e-Formation, e-Santé...

Le chantier devrait démarrer par la section "Route de Quenast" (début juin) et avancera progressivement l'ensemble de la commune. Le chantier s'effectuera par phases, en rebouchant au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Atelier jardinage ■

Chaque mercredi de 14h à 16h, dans le jardin de la cure de l'Eglise St Géry, les enfants de 5 à 13 ans peuvent participer à un atelier de jardinage initié par le Conseil Consultatif des Aînés et dont le guide technique est M. Pletinckx, Président du Cercle Royal Horticole de Rebecq.

Pour vous inscrire, merci de prendre contact avec le coordinateur, M. Borgniet, au 067/63.82.79



Embellir le village, oui mais... ■

Mais il faut ensuite que les innovations soient respectées, que le vandalisme ou le vol ne viennent pas saccager le travail ! La Commune a initié un projet d'embellissement de nos ronds-points, en y installant de petites statuette d'enfant, afin de souhaiter la bienvenue aux personnes entrant dans notre commune et de montrer que Rebecq se veut le village des

enfants. Beaucoup de citoyens se sont manifestés pour saluer cette initiative et les petits bonshommes de bronze ont vite été vite adoptés par la population, plusieurs quartiers en réclamant afin d'embellir l'espace public près de chez eux aussi.

Mais en avril dernier, une mauvaise surprise attendait les

Rebecquois ; durant la nuit, quelqu'un vola une statuette d'enfant, arrachant le socle scellé.

Vandalisme, incivilité, vol... autant d'actes désolants parce qu'ils détruisent la convivialité de notre village. Voler sur l'espace public, c'est voler ce qui appartient à la collectivité, c'est voler chaque citoyen !

Mais ne nous décourageons pas, tous ensemble, continuons à embellir notre village, nos quartiers, pour montrer que Rebecq ce n'est pas ça, ce n'est pas cette incivilité. Au contraire, Rebecq est et doit rester un joli village accueillant, où il fait bon vivre. Ensemble, pensons-y.

Mariages ■

En 2009, 37 mariages ont été célébrés en la commune de Rebecq et 38 couples ont fait acter une déclaration de cohabitation légale.

Au fil des années, la cohabitation légale est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur.

	Cohabitation légale	Mariage
Définition	La cohabitation légale est une situation de vie commune moyenne entre l'union libre, où aucune protection entre les partenaires n'est reconnue, et le mariage, qui confère aux époux des droits et devoirs réciproques.	Le mariage est une institution par laquelle deux personnes s'unissent pour former un couple. Le mariage a des conséquences au niveau des conjoints et de leurs enfants, ainsi qu'au niveau de leurs biens.
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> ■ être majeur, ■ ne pas être lié par un mariage ou par une autre cohabitation légale, ■ et bien entendu cohabiter. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ être majeur (sauf dispense), ■ être capable d'exprimer son consentement, ■ ne pas être lié par un mariage, ■ absence de lien de parenté.

Vous souhaitez vous marier ?

Il suffit de contacter par téléphone Madame Laurence Bertiaux (067 / 63.49.28 ou laurence.bertiaux@rebecq.be). Après prise de renseignements, les documents qui proviennent de Belgique seront demandés pour vous. Les futurs époux seront alors invités à se présenter au service Population / Etat civil pour faire acter leur déclaration de mariage.

Prix :

- la semaine : 16,50 €
- Le samedi (jusque 13h30) : 16,50 €
- Le samedi (à partir de 13h30) : 216,50 €

Vous souhaitez faire acter une déclaration de cohabitation légale ?

Les deux intéressés doivent se présenter au service Population / Etat civil, munis de leur carte d'identité. La déclaration est alors actée contre récépissé.

Si une convention notariale a été passée, il faut se munir d'une attestation émise par le notaire.

Prix :

- gratuit

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site internet www.notaire.be ou contacter votre service Population / Etat civil.

Rappel : votre service Population / Etat civil est ouvert du lundi au samedi de 08h45 à 11h45, ainsi que les mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 15h30.

Chef de bureau : Laurence Bertiaux (067/63.49.28 – laurence.bertiaux@rebecq.be)

Contacts téléphoniques : 067/63.49.26 – 067/79.45.56 – 067/63.49.25

Des cérémonies laïques ■

Vous souhaitez célébrer solennellement les grands événements de votre vie, savez-vous qu'il existe des cérémonies laïques de parrainage, de mariage, de funérailles ? Le Centre d'Action Laïque du Brabant wallon vous propose des cérémonies gratuites empreintes d'amour, de liberté, de tolérance et de respect, organisées avec l'aide d'un représentant laïque, entièrement créées avec vous et pour vous dans le lieu de votre choix.

Infos : Centre d'Action Laïque du Brabant wallon asbl, Rue Lambert Fortune, 33 – 1300 Wavre.

**Mme Nathalie Dewaelheyns
010/43.70.31 ou www.calbw.be**

Abattage des deux arbres remarquables du Parc communal

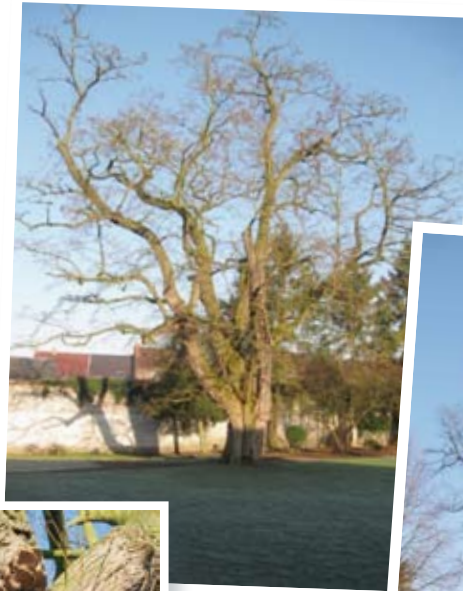
« Un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse »
Proverbe tibétain

Fin novembre 2009, alerté par un rapport accablant du Département de la Nature et des Forêts sur l'état sanitaire des deux arbres remarquables situés dans le Parc communal, le collège communal a dû se résoudre à faire procéder à l'abattage des deux arbres pour des raisons évidentes de sécurité.

Les deux arbres présentaient des signes évidents de dépérissement (présence de champignons lignivores...) et faisaient craindre pour leur stabilité.

L'abattage a eu lieu le lundi 15 mars 2010 après obtention du permis d'urbanisme.

La disparition de ces deux arbres majestueux laisse un vide énorme dans le parc mais, 4 nouveaux sujets seront choisis et replantés par les services communaux.



Robinier faux-acacia



Tilleul argenté

D'où viennent les noms de nos rues...

BIERGHEs - Drève du Bois des Moines : Cette drève est apparue dans le bois du Strihoux après le lotissement. Elle doit son nom à la présence historique de moines dans cette zone : les comptes du Sieur Camby, maître d'hôtel de Anne de Croy (Comtesse d'Arenberg), relatent une dépense de 1333 florins pour la construction d'un ermitage au bois du Strihoux en 1620 ».

BIERGHEs - Chaussée Maïeur Habils : J Habils fut maïeur (Bourgmestre) de Bierghes de 1921 à 1945 et F. Habils fut lui aussi maïeur de Bierghes de 1953 à 1959.

SAINTES - Rue Bruyère : elle tire son nom du lieu qu'elle traverse. En effet, la bruyère étant une plante qui abonde dans beaucoup de lieux en friche, on donne souvent le nom « Bruyère » à des lieux-dits éloignés du centre du village.

REBECQ - Rue Parmentier : On note deux possibilités quant à la personne qui a donné son nom à la rue, soit Antoine Augustin Parmentier, qui a introduit dans nos régions la culture de la pomme de terre, soit (et plus probablement) le sieur Parmentier, bailli de Tubize, qui a racheté à l'Hospice de Rebecq en 1742 le Petit Behault et les héritages dépendants. La Rue Parmentier relie en effet les terres de Behault au centre du village.

REBECQ - Chemin du Gibet : Au siècle dernier, le Chemin Millecamps allait d'Hennuyères à Steenkerque. Un tronçon porte le nom de Chemin du Gibet alors que le gibet était sans doute dressé 600 m plus loin, sur la butte au carrefour avec le Chemin Saint-Hubert. La coutume ancienne voulait que la justice soit visible de tous et de loin. On plaçait donc les potences en place publique (démontable) ou sur une hauteur en bord de

route fréquentée et le condamné y restait parfois accroché très longtemps...

QUENAST - Place du Centenaire : Jusqu'en 1854, cet emplacement était occupé par l'Eglise de Quenast et le cimetière. A la construction de la nouvelle église un peu en retrait, on établit un nouveau cimetière autour de l'Eglise mais celui-ci devint rapidement trop petit. On acheta alors un terrain au bois du Chenois pour y installer le cimetière. L'espace libéré devant l'église devint une pelouse où l'on planta un arbre en 1930 pour commémorer le centenaire de la Belgique, ce qui donna son nom à la place. Depuis, la pelouse est devenue un parking et l'arbre a disparu.

Rubrique proposée avec l'aide du
REWISBIQUE, Cercle d'Histoire.

Vous la retrouverez
dans les prochains numéros
du Rebecq à la une.

Votre service technique travaille pour vous ■



Placement de barrières protectrices à la Rue du Montgras.



Création d'un trottoir et d'une zone de stationnement au Chemin Planche Quévit.



Pose de nouveaux châssis à l'Ecole communale de la Rue de Saintes et à l'Ecole communale de Germinal

Mais aussi :

- Plantations et fleurissement dans différents endroits.
- Campagne de rebouchage des trous dans les routes : Chemin du Stoquois, Avenue des Croix de Feu, Rue du Faubourg, Rue de Ham, Chemin Maurice Bouvette, Rue Caporal Trésignies, Chemin du Gibet, Sentier de la Houillère...
- Placement de bancs à Rebecq près du Tennisland.



Réfection du plateau Avenue des Cerisiers Roses.

Inondations du 14 mai 2009 reconnues « calamité naturelle » ■

Les pluies abondantes qui se sont abattues sur Rebecq le 14 mai 2009 ont été reconnues calamité publique. Par conséquent, certains dommages qui n'auraient pas été couverts par une police d'assurance peuvent faire l'objet d'une intervention financière de l'Etat.

Les formulaires de demande d'indemnisation et la procédure à suivre sont disponibles auprès de l'Administration communale,

auprès du Gouverneur de la Province du Brabant Wallon ou sur les sites www.belgium.be et www.ibz.fgov.be. Les dossiers de demande doivent impérativement être rentrés auprès du Fonds des Calamités au plus tard le 30 juin 2010.

L'Administration communale se tient à la disposition des sinistrés pour les aider à compléter leur dossier. Grand Place, 13 à 1430 Rebecq – Tél : 067/63.49.21

Le Service communal du logement ■

Un rôle d'orientation et d'information.

Vous êtes locataire, propriétaire et vous constatez que votre logement ne semble pas respecter les critères minimums de **salubrité** ?

Vous souhaitez obtenir une information générale sur **les primes** disponibles destinées à améliorer votre logement ?

Vous cherchez des informations en matière de logements sociaux ?

Contactez nous !

Nous ferons tout notre possible afin de vous proposer des solutions, dans le respect de la vie privée de chacun.

Benoît Saussez - Conseiller en logement

Tel : 067/ 88.71.60

E-mail : benoit.saussez@publilink.be

Adresses utiles

Pour les aides et primes :

Division Logement Services Publics de Wallonie : <http://mrw.wallonie.be>

Formulaires : <http://formulaires.wallonie.be/>

Information générales : Tél. 081/33.23.10

Accès a un logement social :

Société de Logement de Service Public :

Habitations Sociales du Roman Païs : <http://www.romanpais.be/>

Allée des Aubépines, 2 - 1400 Nivelles

Tel : 067/88.84.84

Agence Immobilière Sociale :

AIS du Brabant Wallon

Chaussée des Collines,54 - 1300 Wavre

Tel : 010 /23 60 87

E-mail : ais.brabantwallon@publilink.be

EX LIBRIS ■

En 2010, l'année de la Nouvelle, à Braine le Château.

En octobre 2009, l'Espace Bauthier d'Ittre accueillait devant un public dense, les lauréats enfants et le lauréat adulte, des participants au concours « Ex Libris » ayant trait à la Poésie.

A chacun son tour !

En octobre 2010, c'est celui de Braine le Château. La Nouvelle, nous dit Larousse, est un court récit présentant une intrigue simple où n'interviennent que peu de personnages...

Pour qui ?

Le concours s'adresse

- 1] aux adultes domiciliés en province du Brabant wallon.
- 2] aux enfants de 6 à 12 ans et
- 3] aux enfants de 12 à 18 ans sur les 5 communes participantes, à savoir : Rebecq, Tubize, Ittre, Braine-le-Château, Nivelles.

Quand ?

Les recueils « enfants » devront parvenir, au plus tard, pour le 25 mai 2010. Les recueils « adultes » devront parvenir pour le 31 août 2010.

Règlement obligatoire

Il est demandé aux personnes désireuses de participer, d'introduire obligatoirement une demande de règlement, qui est différent pour chaque groupe d'âge:

Pour les 6 à 12 ans ;

à la bibliothèque de votre commune ou à la direction de votre école

Pour les 12 à 18 ans ; à la bibliothèque de votre commune ou à la direction de votre école

Pour les adultes, à l'adresse suivante ; jriche@skynet.be ou au n° 0476/366.033.

Et pour 2011 ?

Nous serons à Nivelles avec un roman à présenter. Vous pouvez d'ores et déjà faire la demande de règlement aux mêmes adresses.



Les Mamies en-chanteuses ■

Il y a quelques années déjà, la responsable de la Résidence d'Arenberg a sollicité Evelyne Lemaire afin de former une chorale. Enthousiasmée par le projet, celle-ci s'est mise en quête d'amateurs (trices) de chansons populaires de différentes époques, qui voulaient avoir le plaisir de chanter ensemble durant une après-midi sans aucune exigence quelconque de talent, capacité

vocale ou autre. Au fur et à mesure, par l'intermédiaire de certains résidents, des personnes extérieures se sont jointes à la chorale naissante.

Si le coeur (choeur) vous en dit, n'hésitez pas à contacter
Evelyne au 067/67.00.59

Le Collège communal de Rebecq et AIS Consulting
vous invitent au

1^{er} SalondesSports

samedi 12 juin 2010

dès 9h du matin

salle omnisports de Rebecq

Renseignements, démonstrations
et animations diverses.

" Venez vous essayer à votre futur sport "



Infos: 0496 305 628

ais.consulting@skynet.be

Concerto à 1 euro
Rebecq // 25 juin
Ancienne Gare - Rue du Pont

Dès 19h



Sttella

Atomique Deluxe

Milk // Tar One Feat Dope Skwad

Les taupes qui boivent du lait // Red Soul

Chapiteau plein air, Stand prévention, Restauration ...

Parking Rue de Rebecq (Carrière) GRATUIT

www.rebecq-concertoa1euro.be



Ets **SEBATI.BE**
SPRL

BROCANTE - BRADERIE

Dimanche 27 juin

de 8h à 18h

Inscription : L'emplacement coûte 12 € pour 3 m.
Un tarif préférentiel est accordé aux habitants de l'entité.
Pour toute info et pour vous inscrire, merci de contacter
Festi Rebecq au 0474/83.96.84 ou par mail
festirebecq@hotmail.fr

Jobs à l'appel ! ■

Devant la difficulté croissante que constitue, pour les jeunes, la recherche d'un job étudiant pour la période des vacances d'été, l'AMO Plan J, en partenariat avec divers intervenants des quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon (Tubize, Rebecq, Ittre et Braine-le-Château), dont le PCS de Rebecq, en place le projet « Jobs à l'appel ». **Il s'agit d'un projet d'éducation coopérative s'adressant aux adolescents, filles et garçons, de 15 à 18 ans** désireux de créer leur emploi d'été en s'implantant dans leur entité tout en faisant l'expérience de leur esprit de solidarité collective.

D'un point de vue pratique, un groupe composé d'une vingtaine de jeunes de l'Ouest du Brabant wallon sera encadré par les travailleurs de l'AMO Plan J dans la recherche et la prestation de « **petits boulots** » **auprès de particuliers et de PME de la région durant les mois de juillet et d'août**. Les jeunes se regroupant pour mettre sur pied leur entreprise « coopérative » sont invités à s'impliquer pour répondre à la fois à leur besoin de se trouver un emploi d'été tout en proposant collectivement des services variés et de qualité à la communauté (travaux d'intérieurs ou d'extérieurs, services aux personnes...).

Les participants au projet seront invités à se rencontrer dès à présent afin d'évaluer leurs capacités respectives, faire connaître le projet au grand public et aux employeurs potentiels (via annonces dans les journaux, porte à porte, conférence de presse...) et recenser le travail proposé par ces derniers. Enfin, durant les mois de juillet et d'août, les membres de la coopérative réaliseront, selon une organisation dont ils seront eux-mêmes responsables, les travaux pour lesquels ils auront été sélectionnés.

L'encadrement par le personnel de l'AMO Plan J permettra aux jeunes de prendre conscience de leurs capacités individuelles mais aussi collectives à transformer leur milieu selon leurs besoins et leurs aspirations et développera leur côté « débrouillard ».

Jeunes, particuliers ou PME intéressés par le projet ? Pour tout renseignement, contactez l'AMO Plan J – 02/355.26.67.

AMO Plan J : Parce qu'il n'est pas facile d'être jeune dans notre société...

Une permanence de l'AMO Plan J est assurée le jeudi entre 15h et 18h sur l'entité de Rebecq près des locaux de l'ONE (rue des sauniers, N°4).

L'AMO est un service gratuit d'Aide en Milieu Ouvert travaillant exclusivement sur demande des jeunes de 0 à 18 ans et leur famille.

En pratique, nous répondons aux demandes des jeunes et leurs familles pour les problèmes familiaux, scolaires et sociaux et tentons de permettre aux jeunes de se réunir et de réfléchir ensemble aux solutions à apporter aux problématiques rencontrées dans la vie de tous les jours.

Contact : AMO Plan J (Rue Ferrer, 24 à 1480 Tubize – 02/355.26.67) et lors de la permanence du jeudi sur l'entité de Rebecq (067/85/07/17 – entre 15h et 18h).

Les élections du 13 juin 2010 ... en pratique ... ■

Des élections législatives ?

La Chambre des représentants comprend 150 membres élus directement.

Le Sénat comprend 71 membres (40 membres élus directement, 21 délégués et 10 cooptés). Il y a en outre 3 sénateurs de droit, à savoir les enfants du Roi.

Comment voter ?

Après avoir choisi une liste, l'électeur peut, toujours sur cette même liste :

- émettre son vote dans la case située en tête de la liste (vote de liste).
- émettre son vote dans la case située en regard du nom d'un ou de plusieurs candidats titulaires et / ou suppléants figurant sur la liste choisie (votes nominatifs).

Quand et où voter ?

Il faut vous présenter dans le bureau mentionné sur votre convocation, entre 08h00 et 13h00.

Vous devez être muni de votre convocation et de votre carte d'identité.

Nous vous rappelons que le vote est obligatoire.

Le vote par procuration ?

Les électeurs empêchés peuvent émettre leur vote en donnant procuration à un autre électeur.

On peut donner procuration à n'importe quel autre électeur, mais un électeur ne peut détenir qu'une seule procuration. La procuration peut être donnée jusqu'au jour de l'élection ou jusqu'à la veille du scrutin en fonction des cas.

Renseignements complémentaires sur notre site

www.rebecq.be (vie administrative – élections)

ou auprès de votre service Population / Etat civil :

Téléphones : 067 / 63.49.26 – 067 / 63.49.28 – 067 / 79.45.56

eric.paduwat@rebecq.be et laurence.berthiaux@rebecq.be

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 08h45 à 11h45,
les mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 15h30.

Une permanence sera assurée le 13 juin 2010.

Les Italiens pourront dorénavant bénéficier de la double nationalité ... ■

Les ressortissants italiens pourront avoir accès à la double nationalité à partir du 1er juin 2010, ce qui est susceptible d'intéresser de nombreux italiens de Belgique souhaitant acquérir la nationalité belge.

Pour obtenir de plus amples informations au sujet des démarches à accomplir, il est conseillé aux italiens de se renseigner auprès de leur consulat ou ambassade.

Nous vous rappelons que le dernier mercredi du mois, un représentant de l'ambassade tient une permanence à l'Administration communale (de 08h45 à 11h45).

Pour tous, les règles relatives à la double nationalité sont les suivantes :

Vous êtes nés en Belgique ...

Vos parents n'ont pas la nationalité belge	vous possédez, dans ce cas, la même nationalité que vos parents, à moins que la loi du pays d'origine de vos parents en décide autrement. Un enfant peut avoir plusieurs nationalités lorsque le ou les pays d'origine des parents reconnaissent l'enfant comme ressortissant.
---	--

L'un de vos parents est né en Belgique et a la nationalité belge	vous avez alors automatiquement la nationalité belge, indépendamment du pays où vous êtes né(e). Vous recevez la double nationalité si la législation de l'autre pays concerné l'autorise.
---	--

Attention : Si vous avez plusieurs nationalités, dont la nationalité belge, les autorités belges vous considéreront exclusivement comme Belge.

Vous émigrez en Belgique...

En devenant belge, c'est la législation du pays d'origine qui détermine si vous pouvez garder votre nationalité.

Pour les belges d'origine ...

La loi relative à la double nationalité est d'application pour tous les Belges, depuis le 9 juin 2007. Elle stipule que vous conservez la nationalité belge lors d'une naturalisation, à moins que vous ne renonciez expressément à celle-ci. Si, par exemple, vous vous faites naturaliser Américain, vous restez Belge, à moins que vous ne renonciez à votre nationalité belge.

Rappel : votre service Population / Etat civil est ouvert du
lundi au samedi de 08h45 à 11h45, ainsi que les mardi,
mercredi et jeudi de 13h30 à 15h30.

Chef de bureau : Laurence Berthiaux 067/63.49.28 –
laurence.berthiaux@rebecq.be

Dernière minute

Benjamin De Longhi, notre mérite sportif se distingue

En 2009, la Commune a décerné le mérite sportif à un jeune judoka au palmarès bien fourni : Benjamin De Longhi. Celui-ci s'est illustré en ce début 2010 en remportant le championnat provincial, le championnat régional et en se classant deuxième du championnat de Belgique juniors. Sélectionné par la Ligue de Judo, il a participé au printemps à divers



stages et compétitions à l'étranger (à Paris, avec l'équipe Belge, au tournoi international de Bremen). Gageons qu'on entendra encore parler de lui d'ici quelques années...

Un label pour la Brasserie Lefebvre

La brasserie Lefebvre, installée à Quenast (Rebecq) depuis plusieurs générations, a rejoint l'association des Belgian Family Brewers, qui garantit grâce à son label de qualité une production traditionnelle de bières belges authentiques. Seules les bières qui satisfont aux conditions strictes de l'association ont droit au label d'authenticité. Ainsi, la bière doit être brassée en Belgique par une brasserie familiale indépendante qui brasse depuis 50 ans au moins. C'est bien le cas de la brasserie Lefebvre puisque, jusqu'à ce jour, six générations de brasseurs, se sont succédé à la gestion de la brasserie de Quenast ! Fondée en 1876, la brasserie a créé bon nombre de bières, de la Blanche de Bruxelles à la récente Hopus, en passant par la Barbar !

Fermetures estivales

Nous vous informons que durant les mois de juillet et août, les services communaux et para-communaux vous accueilleront comme suit :

- Votre Administration Communale vous accueillera du lundi au samedi inclus de 8h45 à 11h45. Infos : 067/63.49.20
- La Bibliothèque communale sera fermée du lundi 19 juillet au dimanche 1er août inclus.

Un kilomètre a pied...

La Godasse Rebecq organise chaque jeudi matin une marche de 5 et 10 km. Départ parking de l'ancienne gare de Rebecq à 9h15. Attention, afin d'être couvert par une assurance, chaque participant doit d'être membre de La Godasse. (cotisation annuelle 6 € à payer lors de la première marche).

10.205 € POUR LE TELEVIE



Grosse mobilisation pour les activités Télévie à Rebecq. Cette année, la Commune a remis un chèque de 10.205 €, récoltés grâce à de nombreuses activités dans tout le village (soupers, ramassage déchets, défis sportifs, petit train du bonheur, vente de produits...).

L'Administration Communale tient à féliciter

la coordinatrice, Mme Micheline Legrain, pour le remarquable travail accompli, ainsi que tous les bénévoles et les associations qui se sont une fois de plus mobilisés, dans un grand élan de solidarité.



Atelier massage bébé à l'ONE

L'atelier massage à la consultation ONE continue, voici les prochaines dates : 17 juin et 26 août, venez passer un moment de détente avec votre enfant. Inscription au 0499/99.77.15

Partez rassurés en vacances ■

Le temps des vacances arrive. Certains d'entre nous vont en profiter pour aller découvrir d'autres horizons... Peut-être plus ensoleillés que les nôtres. Cette période coïncide, malheureusement, avec une recrudescence des vols dans les habitations souvent vides à cette période.

Cela n'arrive pas qu'aux autres !!

Sur simple demande, la police de la zone Ouest Brabant Wallon peut effectuer des passages réguliers chez vous pendant votre absence.

Depuis sa mise en place en 2005, ce service rendu à la population connaît un très grand succès qui s'accroît d'années en années. Nous passons de 257 demandes en 2005 à 577 en 2009 pour lesquels nos policiers ont effectués des passages passant de 5813 à 15027.

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez, soit télécharger le formulaire « Maison inoccupée » sur le site de la commune de Rebecq, soit vous adresser à :

Antenne de police de
Rebecq :
Rue Parmentier 16bis - 1430
Rebecq
Tel : 067/63.82.13 - Fax :
067/63.65.26

Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08 à 12h
Les mercredis de 08 à 12h et de 12h30 à 16h
Les samedis de 09 à 11h

Toute l'année, vous pouvez également bénéficier de conseils de prévention pour vous protéger contre le vol. Ce service est également GRATUIT. Il vous suffit de prendre contact auprès du conseiller en prévention de la zone de police :

 Police ZP Ouest Brabant Wallon Braine-le-Château-Iltre-Rebecq-Tubize	RESERVE INTERNE POLICE Date de réception :
	NOM + prénom + grade MAISON INOCCUPEE

FORMULAIRE A REMETTRE AU BUREAU DE POLICE 10 JOURS AVANT VOTRE DEPART

SITUATION DE L'HABITATION		
NOM :	Prénom :	Tél : GSM :
Rue :	N° :	Boîte :
Code postal :	Localité :	
Date départ :	Date retour :	

PRECISIONS SUR L'HABITATION	
Alarme :	Centrale :
Eclairage extérieur :	Eclairage intérieur :
Véhicule dans garage :	Description :
Véhicule à l'extérieur :	Description :
Animaux :	Description :
Personne occupe / s'occupe de la maison :	
Informations sur la personne :	
Informations complémentaires :	

PERSONNES DE CONTACT		
NOM :	Prénom :	Tél : GSM :
Rue :	N° :	Boîte :
Code postal :	Localité :	
Véhicule :	Plaque :	Marque :
Dispose des clés :	Dispose code alarme :	Habilité à décider :
NOM :	Prénom :	Tél : GSM :
Rue :	N° :	Boîte :
Code postal :	Localité :	
Véhicule :	Plaque :	Marque :
Dispose des clés :	Dispose code alarme :	Habilité à décider :

EN CAS DE MODIFICATIONS DES DATES DE DEPART ET/OU DE RETOUR PRIERE DE NOUS AVERTIR SVP – TEL : 02/367 27 00

Aziz BENJILANI
Rue Neuve 13 - 1460 Iltre
Tel : 067/89.59.07 - Fax : 067/64.93.76

N'hésitez donc pas à faire appel pour mieux protéger votre habitation !!!

Production de déchets

A Rebecq, chaque habitant a produit une moyenne de 161 kg d'ordures ménagères brutes en 2009. Ces ordures ménagères sont les déchets qui sont collectés dans les sacs blancs. Avec ce tonnage, nous nous trouvons légèrement sous le niveau de la Région Wallonne (165 kg/hab/an).

Mais, ceci ne représente qu'une petite part de la quantité totale des déchets issus de l'activité usuelle des ménages. Si on additionne à ce tonnage tous les déchets qui sont collectés sélectivement (papiers et cartons, PMC...) et ceux qui sont amenés au parc à conteneurs et aux bulles à verre, **on atteint pour 2009 une production de déchets ménagers par habitant de 495 kg à Rebecq** (contre 522 kg en moyenne en Région Wallonne). Les déchets ramassés par les services communaux lors du nettoyage des rues, dans les poubelles publiques ou lors du nettoyage des dépôts sauvages représentent encore l'équivalent de 11 kg/hab supplémentaires pour 2009.

Coût des déchets

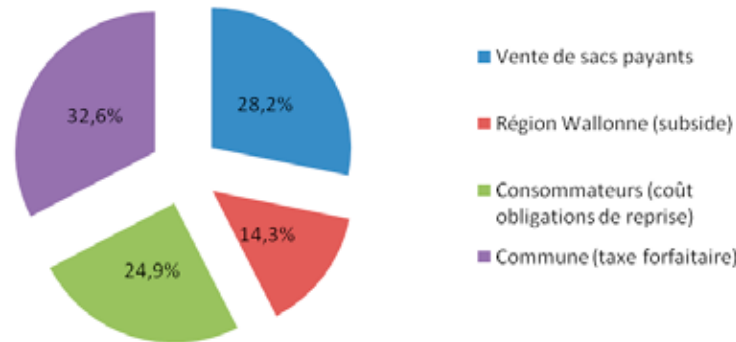
Nous trions de plus en plus et de mieux en mieux nos déchets pour les orienter vers des filières adéquates de recyclage et de traitement. C'est un grand progrès pour l'environnement mais cela coûte cher. Le coût

de collecte et de traitement des déchets ménagers s'élève à 32€ par habitant par an en 2009. La taxe prélevée par la commune pour les immondices permet de couvrir un tiers de ce coût. La vente des sacs payants couvre encore 28%. Et, le solde est couvert par des subsides régionaux (14%) et par les contributions payées par chaque consommateur lors de ses achats dans le cadre des obligations de reprises (25%).

Le saviez-vous ?

Ce «point vert» présent sur de nombreux emballages atteste que la firme qui met le produit sur le marché contribue au financement d'un système de collecte sélective et de tri des déchets d'emballage en vue de leur valorisation. En Belgique, le «point vert» est géré par la société privée, FOST Plus. Ce pictogramme n'a aucune signification écologique. Il ne donne aucune information sur la qualité écologique du matériau et ne résulte d'aucun écobilan. Ce n'est pas un écolabel. Il ne garantit pas non plus que l'emballage sera recyclé, ni même collecté séparément. Les cotisations versées à Fost Plus par les producteurs sont reportées sur le prix de vente aux consommateurs. Pour réduire la quantité totale de déchets produite, une seule

Sources de financement (%)



solution : la prévention ! Trier ses déchets est une geste important pour l'environnement mais cela ne réduit pas la quan-

tité totale de déchets produits. **Pour cela, une seule solution : la prévention !**

Voici quelques conseils de prévention pour réduire vos déchets ménagers au quotidien :

- Evitez le gaspillage alimentaire ! Nous mettons en moyenne entre 14 et 23 kilos de nourriture par an à la poubelle. Il s'agit parfois de denrées alimentaires dont l'emballage n'a même pas été ouvert... En veillant à ne pas acheter plus que nécessaire, en consommant les petits restes et en vérifiant régulièrement le contenu de votre frigo, il est possible de réduire ce gaspillage alimentaire.
- N'achetez pas vos déchets ! A chaque fois que c'est possible, évitez les produits suremballés, privilégiez le vrac, les grands conditionnements et les emballages consignés ...
- Evitez les produits jetables : ils coutent chers, sont polluants et produisent beaucoup de déchets.
- Compostez à domicile vos déchets de cuisine et de jardin : vous réduirez visiblement votre sac poubelle et vous éviterez de nombreux déplacements au parc à conteneurs pour vos déchets verts. De plus, vous produirez un amendement organique qui ressemble à du terreau pour votre potager, vos parterres, vos bacs de fleurs, votre haie ou votre gazon !

Les « Cosmos » fêtent leurs 50 ans

Le 21 juillet prochain, les Cosmos proposeront un concert « Shadows » accompagné d'un barbecue, au Petit Moulin, pour fêter les 50 ans de la naissance du groupe. En effet, c'est le 21 juillet 1960 que les Cosmos, jeunes adolescents rebecquois, se sont produits pour la première fois à Rebecq, dans le parc communal.

« The Cosmos » Concert – Barbecue
 Le mercredi 21 juillet 2010 à partir de 19h30.
 A l'Espace du Petit Moulin
 Sur réservation au 067/638.823 ou 0479/534.040



Le Tennisland fête ses 30 ans et inaugure son nouveau complexe : Fitnessland ■

En 1980, Hugo Batteauw, un passionné de tennis, décide de créer à Rebecq un club où pratiquer son sport préféré. Aujourd'hui, trente ans plus tard, le Tennisland fait partie des fleurons de Rebecq et propose non seulement le Ladies Trophy en août (un tournoi W.T.A. où les meilleures jeunes joueuses du monde entier viennent s'affronter) mais également une école de tennis performante (B.A.T.D.), une terrasse renommée, des courts extérieurs en terre battue, des courts intérieurs où l'éclairage vient d'être amélioré... L'étage du Tennisland a été réaménagé et accueille désormais une salle de fitness, des cours collectifs de gym, de body sculpt, de self défense ainsi qu'un centre de bien être proposant saunas, massages, soins de beauté, sauna infra-rouge... Bref, une infrastructure complète pour les sportifs !



L'Administration Communale a tenu à être présente lors de cet anniversaire afin de souhaiter à Hugo et son équipe... trente nouvelles années au service du sport à Rebecq !

Contacts :

Tennisland Rue Zaman, 87 Tél : 067/67.02.67

Fitnessland (cours collectifs) : Sonia 0471/46.37.67

O'Zen, centre de bien-être : 0485/74.51.25 ou 0478/72.05.15



Nouvelle ligne de bus - la commune appuie vos demandes ■

En avril dernier, le TEC Brabant Wallon a mis en service une nouvelle ligne, la 116, en remplacement des lignes 115B et 115R. Cette nouvelle ligne a suscité à la fois des réactions positives (augmentation de la fréquence du Proxibus qui roule désormais l'après-midi, création d'un ramassage scolaire à Rognon...) et des réclamations, principalement de la part des navetteurs situés dans la zone Blocu-Montgras, qui doivent désormais se rendre à la Gare pour prendre la correspondance aux heures matinales.

Nous avons recueilli toutes les remarques des citoyens, tenté de croiser les informations, afin d'identifier précisément les trajets et horaires qui posent problème et peuvent être améliorés. Le Bourgmestre a adressé un courrier complet au TEC afin d'appuyer les demandes des Rebecquois, notamment les navetteurs. Une réunion a été programmée avant l'été afin que le TEC puisse proposer des aménagements de la ligne, qui seraient mis en œuvre dès la rentrée de septembre.

Nous vous invitons à nous faire part de toutes vos remarques à ce sujet au TEC Brabant Wallon (Place Henri Berger, 6 à 1300 WAVRE) et de nous en envoyer copie à l'Administration Communale (service Secrétariat) afin que nous puissions joindre vos suggestions au dossier.



PROXI BUS
Rebecq

Etat civil

En janvier (suite),

Naéï TOMASI, né le 30 janvier, chez Jennifer Wyns et Fabio Tomasi

En février,



Eline BYL, née le 4 février, chez Fanny du Bois d'Enghien et Romuald Byl

Archibald HALIN, né le 5 février, chez Christel Bekkers et Thierry Halin



Lily DE CUYPER, née le 8 février, chez Caroline Janssens et Dimitri De Cuyper

Kélia BUSSY, née le 10 février, chez Nour de San et Olivier Bussy

Marion VANDENPUTTE, née le 12 février, chez Séverine Vanoverberg et Christophe Vandemputte



Anton SAELMACKERS, né le 15 février, chez Fabienne Quertin et Fabrice Saelmackers

Audrey EGBUNDU-ALANGA, née le 17 février, chez Cinthia Denis et Egbundu-Alanga

Inès BOUCHAIB, née le 18 février, chez Mina Hammouch et M'Barek Bouchaib

Chloé RORIVE, née le 21 février, chez Patricia Naessens et Sylvain Rorive

Zélie DEHOMBREUX, née le 22 février, chez Delphine Brootcome et Etienne Dehombreux



Théo DELAUNOY, né le 24 février, chez Daphnée Boisieux et Joël Delaunoy

Shym MBALLA, née le 24 février, chez Sandra Vanderleene et Christian Mballa

Elea MOEYENSOON, née le 26 février, chez Nancy Clarisse et Didier Moeyensoon

En mars,

Thomas KUSTERS, né le 2 mars, chez Johanna Smolders et Benny Kusters

Serena FERRI, née le 4 mars, chez Sabrina Michiels et Damiano Ferri

Elliot DEBOSKRE, né le 4 mars, chez Stéphanie Geurs et Christophe Deboskre

Romain DEVILLERS, né le 6 mars, chez Vanessa Visentin et Sébastien Devillers

Elisa MANCUSO, née le 10 mars, chez Romina Ardizzzone et Salvatore Mancuso

Jean-Loup PIERRET, né le 10 mars, chez Anne Santi et Jean-Baptiste Pierret

Mathis DE BRUYERE, né le 19 mars, chez Marjorie Straetmans et Fabrice De Bruyère

Maxandre DIRICQ, né le 30 mars, chez Florence De Beys et Gaëtan Diricq

Sohan BOGEMANS, né le 31 mars, chez Elza Bednarczyk et Ludovic Bogemans

En avril,

Mathis CHOQUET, né le 3 avril, chez Véronique Vanholder et Stéphane Choquet

Louise MAUWET, née le 5 avril, chez Bénédicte Marloye et Laurent Mauwet



Célia VANDERROOST, née le 6 avril, chez Lies Verhoest et Bertrand Vanderroost

Lara DE BACKER, née le 11 avril, chez Vanessa Van Nueten et Patrick De Backer

Cheryl THIELEMANS, née le 15 avril, chez Françoise Umutoni et Thierry Thielemans



Dalhia GIULIANI, née le 15 avril, chez Maria Giuliani et Olivier Drostén-Dorigoni

Luca DEWAELE, né le 18 avril, chez Sarah Van Deuren et Lionel Dewaele



Clara GATHON, née le 19 avril, chez Stéphanie De Buck et Michaël Gathon

Noah PILLET, né le 20 avril, chez Valérie Mahy et Cedric Pillet

Alexandre DI STASIO, né le 30 avril, chez Dominique Dissy et Marc Di Stasio

Ils se sont mariés

En février,

Le 6, Pascal Louis et Marianne Pimpurniaux

Le 27, Laurence Vandenberghe et Stéphane Deldique

En mars,

Le 6, Christine Agneessens et Vincent Mercy

Le 6, Catherine Lambert et André Pattijn

Le 20, Marie-Rose Hublaert et Freddy Mattelet

Le 27, Anne Boelpape et Denis Lassence

En avril,

Le 10, Christine Verachttert et Luigi Veltri

Le 24, Pascale Segers et Gino Molinaro

Le 24, Laetitia Romato et Salvatore Salamone

Ils nous ont quittés

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En février (suite),

Simon LECLAIR, Jean CUMPS, Albert GHISLAIN, Léon COLLET

En mars,

Nelly DEFRETUR, Pierre DORSSERS, Jean VANDERVELDE, Roland LUMEN, Daniel VASTESAEGER

En avril,

Roger GUIOT, Jenny DELFORGE, Oscar GEORGE, Jan MOONENS, Arthur BOON, Maurice MARIN



Senne et Carrières

> juin 2010

le journal du Centre culturel

« Le Chant de la Source » par les Baladins du Miroir. ■

Samedi 25 et dimanche 26 septembre, 20h

Sous le chapiteau des Baladins du Miroir, pas de spectacle sans chansons !

Ce serait comme... un arbre sans oiseaux, une fête sans amis, un soleil sans matin, un fromage sans le vin, un voyage sans auberge !

Les Baladins vous content de ces histoires peuplées de chants, de rires et de couleurs du monde...

Et à travers ces contes venus de la nuit des temps, ayant traversé les mers, les guerres, les terres, portés par la seule voix humaine

peut-être entendrez-vous le murmure de ce fameux « Chant de la Source ».

Ce spectacle s'inspire de l'univers et des textes de l'écrivain et conteur Henri Gougaud .



Avec :

Stéphanie Coppé, Gaspar Leclère ou Andreas Christou, Wout De Ridder, Abdel El Asri, Monique Gelders, Aurélie Goudaer, Sophie Lajoie, Darius Lecharlier, Diego Lopez Saez, Virginie Pierre, Coline Zimmer

Mise en scène :

Geneviève Knoops

Transmission des chants :

Baptiste Vaes, Sibel (Kagizman)

Composition musicale :

Line Adam

Décor sonore et maintenance musicale :

Monique Gelders

Travail Vocal :

Marc Draime et Marcelle De Cooman

Création lumières :

Jérémy Hynderick de Theulegoet

Régie lumières :

Pier Gallen

Costumes :

Sylvie Van Loo, Marie Nils et Anne Bariaux

Décor :

Aline Claus, Saïd Abitar et Geneviève Knoops

Affiche :

Florence Weiser

Direction technique :

Xavier Decoux

Nele Paxinou, fondatrice et directrice de la compagnie, dans un souci d'ouverture et de transmission, a donné carte blanche à Geneviève Knoops, comédienne, chanteuse, musicienne, et cheville – ouvrière de notre troupe pour notre nouvelle création «Le Chant de la Source». Onze comédiens vous raconteront un choix de contes, puisés dans l'oeuvre de l'écrivain Henri Gougaud.

Ayant traversé les mers, les continents, les guerres, les épidémies, les révolutions et les siècles, ces contes sont arrivés jusqu'à nous par la seule force de la parole humaine.

Cette preuve d'universalité a convaincu Geneviève qu'un large public se réjouirait de les découvrir sous le chapiteau. Les contes ont toujours quelque chose à nous dire. Sous leur dehors ludiques, amusants, empreints de rêve et de magie, jamais moralisateurs, ils nous parlent de notre vie, de la rencontre des hommes, des femmes, de la mort, de l'argent, du rire, de la musique, de la condition humaine ; ils font du bien à l'âme discrètement. Ces histoires sont entremêlées de polyphonies du monde également issues de la tradition orale.



A l'occasion des Fêtes de Wallonie,
sous chapiteau
au Ballodrome de Rebecq
PAF : 12,5 €, réservations souhaitées

Festival Haute Senne

Exposition « La légende Django » ■

programmée à l'occasion du 100e anniversaire de la naissance de Django Reinhardt. Moulin d'Arenberg

L'exposition aux multiples facettes «La Légende de Django» a été conçue dans le cadre de «Luxembourg et Grande Région : capitale européenne de la culture 2007», dans un esprit d'ouverture et de respect de l'humain dans une Europe toujours plus étendue.

Le but de ce projet est de valoriser la culture des Manouches, Roms, Tziganes de la Grande Région par la promotion de leur patrimoine musical et artistique au travers notamment du personnage de Django Reinhardt, toujours considéré comme étant le plus grand guitariste de jazz manouche.

30 panneaux didactiques retracent l'histoire de ce peuple de voyageurs, leur culture et leur mode de vie, leur condition socio-économique actuelle,... et dévoilent les richesses artistiques et culturelles que ce peuple a semés sur leur parcours. Complétée

par des objets divers et un documentaire vidéo, vous aurez aussi l'occasion d'admirer 9 fac-similés de peintures de Lucien MARINGER, artiste issu de la province de Luxembourg et qui a consacré une partie de son œuvre aux gens du voyage.

L'exposition sera accessible gratuitement le samedi 28 et dimanche 29 de 14h à 18h, les lundi 30 et mardi 31 de 9h à 12 et de 14h à 17h



Vendredi 27 août à 20h, Eglise Saint Géry de Rebecq

Ensemble vocal et instrumental

« La Clé des Chants » ■

Sous la direction de Jean Jadin

La Clé des Chants, ensemble vocal à quatre voix mixtes, se forme en 1977 à l'initiative de parents d'élèves de l'Académie de Braine-le-Comte et se choisit comme chef, Roger Willocq, alors directeur de l'Académie.

Grâce aux talents conjugués de ses chefs successifs, MM Roger Willocq, Pierre Roland, Etienne Gautier et Jean Jadin, et ses dévouées accompagnatrices Mmes Adrienne Taterman, Renée Hardy et Virginie Yernaux, la chorale n'a cessé de progresser, tant sur le plan vocal que dans le choix du répertoire, devenu au fil du temps plus éclectique, mêlant chants classiques et chants populaires de diverses cultures.

Ainsi depuis cinq ans, lors de leurs concerts, sous l'impulsion du chef actuel, Jean Jadin, le public est amené à faire un tour du monde musical, riche en couleurs et émotions diverses.

Ces dernières années, la Clé des Chants a aussi multiplié les expériences novatrices et les rencontres hors du commun.

<http://la-cle-des-chants.toile-libre.org/>



Hano-ah ■

Hano-ah, "At the crack of dawn"

Hano-ah, c'est une harpe, une clarinette, un piano, un violoncelle et des violons qui s'accordent pour servir au mieux une voix parfaitement maîtrisée, éthérée, porteuse d'histoires mystérieuses, brumeuses des sons d'un autre âge, qui parleront de choses différentes aux oreilles de chacun. Hano-ah devient le point de rencontre entre la terre et le ciel, entre le baroque et le moderne, entre l'élégie et la beauté pure et inaltérable.

Loin d'être un produit passe partout, calibré pour le matraquage radiophonique, le projet Hano-ah a accouché d'une bande son qui pourrait tout autant bercer un enfant que vous arracher les larmes derrière une vitre couverte de pluie ; une bande son qui servirait à merveille pratiquement n'importe quel film ou qui pourrait insuffler inspiration aux moments les plus insipides de notre quotidien. Et si la musique a bien une mission, c'est évidemment celle-là.

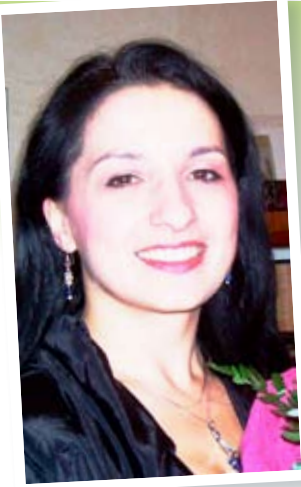
Hano-ah, comme une mission couronnée de succès.

Composition, textes, chant, piano : Aurore Di Cesare. Arrangements : Renaud Lhoest. Sur scène et en studio : Piano: Agathe Regnier, Violon : Renaud Lhoest, Violoncelle : Jeff Assy (Lauréat du Concours Dexia Classics), Clarinette : Frederic Piérard, Harpe : Cecile Marichal (Lauréate du Concours Dexia Classics)



Samedi 28 août à 20h, Eglise Saint Géry de Rebecq

Fabiola Moscato, récital de clavecin



La claveciniste Fabiola Moscato a obtenu avec grande distinction les diplômes de piano en 1995 (E. Forgione), de clavecin en 1999 (M.Vincenzi), premier prix de composition en 1999 (G.Turaccio), auprès du Conservatoire de Musique « G. Da Venosa » de Potenza en Italie.

Elle a effectué des enregistrements pour la RAI (télévision italienne), Musique 3 (radio belge), Televisión de Galicia (Espagne). En 2006 elle a obtenu avec

distinction une Licence en Musique Ancienne - option clavecin auprès du Conservatoire royal de Bruxelles, ainsi que l'Agrégation pédagogique pour l'enseignement du clavecin.

Actuellement, elle enseigne le clavecin à l'académie de musique de Braine-le-Comte, elle est accompagnatrice à l'académie de musique d'Auderghem, de Woluwe-St-Lambert et professeur d'éducation musicale à l'Institut Marie Immaculée de Montjoie à Bruxelles. Fabiola Moscato est également organiste de la clinique St Jean de Bruxelles.

Sa carrière artistique lui vaut une nomination au Mérite culturel 2008 par l'administration communale de Rebecq.

Ensemble Quartz

Fondé en 1991, l'Ensemble Quartz réunit des artistes diplômés de Conservatoires belges et étrangers (Bruxelles, Mons, Anvers, Hanovre, Paris, Montreal...) et finalistes de plusieurs concours internationaux.

Ses membres se produisent régulièrement en soliste ou au sein d'orchestres, tant en musique contemporaine que sur instruments anciens.

Sa structure de base – un quatuor à vent et un piano – s'ouvre avec bonheur à la harpe, au clavecin, à la voix chantée ou parlée.

En décembre 2007, l'ensemble Quartz crée son propre Label QUARTZIADE à l'occasion de la sortie de ses trois nouveaux C.D. Quartz II, Tea Time et Lyrics.

Une collection voit le jour et englobe les disques précédemment réalisés : Quartz, Russian Chamber Music, « Music for voice and winds » Berthe Divo Delvaux, Passion flute, Au gré de la flûte.)

Christophe Postal, piano / Gérard Noack, flute / Thierry Cammaert, hautbois / Nicolas Raymond, Marie-Hélène Adnet, Frédéric Pierard, Bernard Crucifix, clarinette / Alain Cremers, basson (Lauréat du Concours Dexia Classics) / Daniel Demoustiez, basson / Bernard Wasnaire, cor / Aldo Platteau, comédien, récitant, chanteur / Sophie De Tillesse, mezzo-soprano / Ingrid Procureur, harpe (Lauréate du Concours Dexia Classics). - www.ensemblequartz.be



Tarif :

Exposition : entrée libre

1 soirée (vendredi ou samedi) : 10€

2 soirées (vendredi et samedi) : 15€

Festival Haute Senne est une organisation du Centre Culturel de Rebecq en collaboration avec l'administration communale de Rebecq, avec le précieux

concours de DEXIA, le soutien de P&V, la Communauté

française, la Province du Brabant wallon et l'aide précieuse

de Michèle Marin et Victor Mangon.



Pour toute information et réservations,

Contactez-nous au 067/63.70.67 - a.s.b.l. Centre Culturel - Chemin du Croly, 11 - 1430 Rebecq -

ccr.02@skynet.be www.rebecqculture.be



[24] Rebecq à la UNE

Agenda

JUIN

S 12 toute la journée
SALON DES SPORTS
Au Hall Omnisport

D 13 15h

CONFERENCE DU CERCLE HORTICOLE
« Les fleurs de la passion »
À la salle de l'Ancienne Gare

D 13

MARCHE ADEPS DE L'ASBL LA MAIN DANS LA MAIN
Départ Espace du Petit Moulin

V18 / S 19 / D 20

TOURNOI DE MINI-FOOT DE L'AJAX REBECQ

Cité des Agaces à Quenast
Vendredi et samedi soirée dansante sous chapiteau. Retransmission des matchs de la coupe du monde sur grand écran. Animations diverses

S 19

1er SOUPER MALGACHE
De l'asbl Razanaka
À la Salle communale de Wisbecq
Infos et réservations : 0475/35.60.10

V 25

CONCERTO A 1 EURO avec STELLA
Au Plateau de la Gare

D 27

BRADERIE BROCANTE
Au centre de Rebecq

V25 au 04 juillet inclus

EXPOSITION « ECOLES REBECQUOISES »
Vernissage vendredi 25 à 19h30
Au Moulin d'Arenberg

S 26 au D 29 août inclus

EXPOSITION PERMANENTE « LA NATURE DANS TOUS SES ÉTATS » (exposition de photographies et de créations d'art floral, par E. Brenard, D. Vantomme et M. Mertens) au BlocU (terminus du Petit Train du Bonheur). Infos : RRR 0478/23.47.89 ou Expo 0475/33.63.02 ou Office de Tourisme 067/63.82.32

D 27 10h-16h

JOURNEE PORTES OUVERTES
« Arte Alegria »
Infos : 0479/89.39.87
Juillet

J 01 14h-17h

APRES-MIDI « JEUX DE SOCIETE »
Du Conseil Consultatif des Aînés
À la Salle de l'Ancienne Gare

Ma 13 14h

RÉUNION DES « 3X20 DE WISBECQ »
Salle communale de Wisbecq
Infos : 067/67.01.48

Août

J 05 14h-17h

APRES-MIDI « JEUX DE SOCIETE »
Du Conseil Consultatif des Aînés
À la Salle de l'Ancienne Gare

S 07 D 08 de 11h à 20h

DE FER ET DE FEU 2010
Campement Médiéval
Drève Léon Jacques
Infos : 0476/33.39.22 ou 067/63.86.18

Ma 10 14h

RÉUNION DES « 3X20 DE WISBECQ »
Salle communale de Wisbecq
Infos : 067/67.01.48

D22 de 11h30 à 15h

BARBECUE de la Paroisse St-Géry,
sous le préau de l'école Saint-Géry

L 23

RAMASSAGE EN PORTE-A-PORTE DES BRANCHAGES
Infos : 067/63.49.39

V 27 17h – 19h30

DON DE SANG de la Croix Rouge
À la salle communale de Quenast

Septembre 2010

Me 01

COURSES OFFICIELLES R.L.V.B./F.C.W.B.
Catégorie masters open, minimes et aspirants
Sur le site du Vélodrome

J 02 14h-17h

APRES-MIDI « JEUX DE SOCIETE »
Du Conseil Consultatif des Aînés
À la Salle de l'Ancienne Gare

V 03 16h30 – 20h

DON DE SANG de la Croix Rouge
A la Résidence d'Arenberg

D 05 15h

CONFERENCE DU CERCLE HORTICOLE
« Les tomates »
À la salle de l'Ancienne Gare

V 10 20h

CINE CLUB « LA MÔME »
À la salle communale de Quenast
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

V 10 / S 11 / D 12

KERMESSE AUX MOULES
De l'asbl Pétanque Club Caramboul
Infos : 02/395.33.22 ou 0477/511.447

Ma 14 14h

RÉUNION DES « 3X20 DE WISBECQ »
Salle communale de Wisbecq
Infos : 067/67.01.48

Me 15

CINE JUNIOR
À la salle communale de Quenast
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

**Le prochain « Rebecq à la une »
sortira en Septembre 2010.
Merci de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités
Avant le 10 août à**

sarah.berth@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Grand Place 13 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be
Impression : Delferrière
Rédaction : Sarah Berti